



## **ENJEUX de la formation à la conduite DÉROULEMENT de la formation & des épreuves théoriques et pratiques**

### **Préambule**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Votre formation aura lieu chez S'COOL AUTO (bureaux à Envermeu, Les Grandes-Ventes, Saint Martin en Campagne - Petit-Caux).

L'examen théorique se passe avec SGS Objectif Code situé ZI, rocade de Dieppe à Rouxmesnil-Bouteilles (76370).

L'examen pratique de conduite a pour point de départ la ZAC, route du Vallon à Dieppe (76200).

## **1 ! LES ENJEUX DE LA FORMATION À LA CONDUITE**

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation continue (ASSR1, ASSR2, ASR, POSTPERMIS, sensibilisation personnes âgées...)

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif générale est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante ; des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression ; le livret d'apprentissage est là pour vous guider ainsi que l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière et/ou celle de votre accompagnateur.

N'oubliez pas : ultérieurement à votre formation, vous devrez vous situez personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite...

## **2 DÉROULEMENT DE LA FORMATION & DES ÉPREUVES THÉORIQUES ET PRATIQUES**

### **2.1 - LA FORMATION THÉORIQUE**

#### **2.1.1 – Outils pédagogiques**

Lors de votre formation, plusieurs outils pédagogiques seront mis à votre disposition afin d'apprendre et vous entraînez au mieux. Vous aurez accès à la salle de code sur les horaires du bureau afin de pouvoir vous exercer sur les 10 thèmes officiels de l'examen du code de la route et 3 soirs par semaine, vous aurez un cours dispensé par un enseignant de la conduite diplômé qui vous permettra de mieux comprendre certains points du code de la route. (Effet de l'alcool au volant, la vitesse, la fatigue...) et de lui poser des questions si besoin.

De plus, nous avons des accès internet pour les ordinateurs et les smartphones valable 3 ou 6 mois (selon formule retenue) pour pouvoir vous entraîner à la maison, lors de vos pauses, à l'école ou au travail... et vous pourrez y réaliser des examens blancs.

#### **2.1.2 – Suivi personnalisé**

Nous avons suivi personnalisé de nos candidats grâce à un examen de leurs livrets d'apprentissage ce qui permet de faire un bilan régulier sur les résultats de nos élèves, connaître quels sont les thèmes à travailler ou savoir si notre candidat à des questions à nous poser via la plateforme messagerie.

#### **2.1.3 - Conditions de passage de l'examen du code de la route (ETG)**

Depuis le 01/06/2020, avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat type de la formation au permis B, nos candidats ayant atteint le niveau nécessaire pour passer leur examen théorique, devront s'inscrire par leur propre moyen. L'auto-école s'engage bien évidemment à donner le n° NEPH au candidat une fois que son dossier d'inscription aura été validé par les services de l'ANTS.

Le jour de l'ETG, le candidat devra se rendre, par ses propres moyens, sur le lieu de l'examen qu'il aura choisi. Il devra se munir de sa convocation, de sa pièce d'identité ( Carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport) et se présenter 15 min avant l'heure de sa convocation.

L'examen est individuel et dure environ 30 min. L'évaluation se réalisera sur une tablette fournie avec des écouteurs.

Une fois l'examen terminé, le candidat recevra son résultat sur sa boîte mail.

### **2.2 - LA FORMATION PRATIQUE**

#### **2.2.1 – Formation traditionnelle B**

Avant de commencer vos heures de conduite, une **évaluation de départ** sera réalisée. Cette évaluation permet de savoir combien d'heure de conduite vous aller faire approximativement lors de votre formation. Elle se déroule en deux parties, une statique et une pratique, et s'effectuera dans notre véhicule école. Elle dure 1 heure.

Ensuite, le moniteur vous expliquera quels sont les **4 thèmes du REMC** que vous devrez valider au cours de votre formation afin de pouvoir passer votre examen du permis de conduire.

Durant votre formation, vous allez devoir remplir de façon assidu votre **livret d'apprentissage** avec le concours de votre moniteur qui lui remplira sa **fiche de suivi**. Chaque heure de conduite doit être écrites dedans ainsi que votre évaluation de départ. Si jamais vous le perdez, vous devrez obligatoirement vous en procurez un autre auprès de votre auto-école et le remplir depuis le début de votre formation.

En effet, en cas de contrôle par les forces de l'ordre, vous devez être en mesure de présenter votre livret d'apprentissage.

### **Composition d'une heure de conduite**

- Évaluation statique
- Évaluation dynamique
- Bilan et détermination de l'objectif
- Cours sur l'objectif
- Évaluation, Bilan
- Détermination du prochain objectif .

### **Vous serez amené à circuler :**

- En ville, en rase campagne, sur autoroute
- La nuit (si le cas se présente)
- Par temps dégradé (pluie, neige, etc.) le cas échéant.

### **De l'écoute pédagogique vous sera proposée :**

Placé à l'arrière du véhicule-école, vous pourrez observer un autre élève qui conduit et ainsi écouter les explications et conseils de l'enseignant. Vous serez amené à faire part de vos observations et réflexions à cette occasion.

Ainsi, vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Votre moniteur est là pour vous rappeler que ce que vous apprenez en formation doit continuer à progresser après l'obtention de votre permis en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires.

#### **2.2.2 - Conduite accompagnée (à partir de 15 ans)**

L'AAC se compose, en plus de la formation traditionnelle ,d'un rendez-vous préalable et de deux rendez-vous pédagogiques ou trois selon vos besoins.

Le rendez-vous préalable s'effectue juste avant de partir en conduite accompagnée, lorsque notre candidat à le niveau requis. Il dure 2h. Une heure de pratique et une heure de théorie en salle seront réalisées avec le candidat, le moniteur ainsi que l'accompagnateur. Un guide l'accompagnateur sera donné afin d'épauler l'accompagnant.

Le 1er rendez-vous pédagogique sera effectué au bout de 6 mois de conduite accompagnée et le 2ème au bout d'un an de conduite accompagnée ou 3 mois avant les 18 ans du candidat. Ces deux rendez-vous durent 2h minimum. Une heure de pratique et une heure de théorie en salle. Le moniteur vérifiera si les objectifs donnés ont été atteint et donnera ses prochaines consignes.

### **Avantages de la conduite accompagnée :**

- Elle augmente votre chance de réussite à l'examen (74% pour l'apprentissage anticipé contre 55% par la filière classique) ;
- Elle diminue vos risques d'accident (par rapport à la filière classique) ;
- Elle peut permettre de réduire les coûts de votre formation (comparé à la filière classique qui est souvent plus onéreuse) ;
- Elle permet de gagner de la confiance au volant (du fait d'avoir conduit 1 an avec un proche).

### **2.2.3 - Conduite supervisée (à partir de 18 ans)**

La CS se compose, en plus de la formation traditionnelle, d'un rendez-vous préalable et d'un seul rendez-vous pédagogique. Elle est plus flexible que la conduite accompagnée car elle ne dure que 3 mois minimum et seulement 1 000 km devront être réalisés. Elle peut durer plus longtemps si cela est nécessaire ou si le candidat le souhaite.

Le rendez-vous préalable est effectué juste avant de partir en conduite supervisée lorsque notre candidat à le niveau requis. Il dure 2h. Une heure de pratique et une heure de théorie en salle seront effectués avec le candidat, le moniteur et l'accompagnant. Des objectifs seront donnés au candidat lors de ce rendez-vous et seront contrôlés lors du rendez-vous pédagogique. Un guide de l'accompagnateur sera donné afin d'épauler l'accompagnant.

Le rendez-vous pédagogique, lui, sera effectué quelques mois après que notre candidat soit parti en conduite supervisée afin de contrôler si tous les objectifs donnés ont été atteint. Il dure 2h. Une heure de pratique où le bilan de conduite sera effectué et une heure de théorie en salle pour faire un débriefing avec le candidat et l'accompagnateur sur son parcours de conduite supervisée, ses peurs, ses difficultés rencontrées...

### **2.2.4 - Conditions de passage de l'examen pratique**

Une fois les 4 compétences de REMC validé par le moniteur, une date de permis est programmée. Le moniteur effectuera par ce biais, un programme de conduite jusqu'à la date officielle afin de continuer à améliorer son niveau de conduite en fonction d'une évaluation de synthèse de la quatrième compétence.

En ce qui concerne la conduite accompagnée, lors du dernier rendez-vous pédagogique, le moniteur donnera les derniers objectifs à atteindre puis quelques semaines avant sa date anniversaire, l'auto-école préviendra son élève de la date de permis qu'il lui sera attribué et ils planifieront le programme de conduite jusqu'à la date officielle.

Pour la conduite supervisée, lors du rendez-vous pédagogique, le moniteur aura donné ses recommandations sur les points à améliorer avant le passage à l'examen du permis de conduire. Avec la date officielle au passage du permis de conduire, des heures seront planifiées.

Une semaine avant la date de l'examen, le candidat doit absolument solder son compte sans quoi il ne pourra pas être présenté à son examen. Si le candidat ne se présente pas aux derniers cours de conduite avant l'examen, sans justificatif valable, le moniteur se réserve le droit de ne pas présenter l'élève.

Un enseignant accompagne les candidats au permis sur le site de départ de l'examen. Afin de définir le lieu et l'heure exacte de rendez-vous, le moniteur se concertera avec ses candidats sur les derniers cours qui précèdent l'examen. Un sms reprécisant ces informations sera envoyé à chaque candidat et chacun devra confirmer la réception du message.

La durée de l'examen est de 32 min.

Une fois l'examen terminé, le moniteur fait un débrief avec son ou ses élèves sur leurs prestations. Il leur explique ensuite que la réponse sera donnée sous 48h ouvrable. Quelle que soit la réponse, le moniteur appellera ses élèves pour leur annoncer leur résultat. Ensuite, le moniteur ramène les élèves soit chez eux, soit à l'auto-école ou bien l'élève repart de son côté.

**Si le résultat est négatif,** le moniteur reprogrammera une date d'examen, si cela est possible, plus des heures de conduite en travaillant les points que l'examinateur a notifié sur son CEPC, en lui rappelant le coût de chaque prestation. Si le moniteur ne peut pas repasser son élève le mois suivant, il lui annoncera le temps d'attente afin de pouvoir le repasser.

**Si c'est une réussite,** le moniteur appellera son élève pour lui annoncer la nouvelle et lui rappellera qu'il doit signer la chartre du conducteur afin de récupérer son CEPC qui lui permettra de conduire en attendant de recevoir son permis de conduire définitif. Ensuite, le candidat devra appeler ou passer à l'agence pour faire un point sur les documents administratifs qui lui permettra l'envoi de son dossier de fabrication de permis.

